

2.

A  
R  
B  
R  
E

Fiche réalisée dans le cadre du projet LEADER GAL "Démonstration de bonnes pratiques forestières dans la Botte du Hainaut"

Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

03

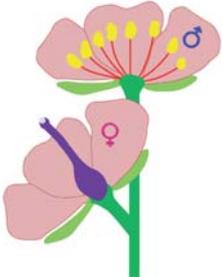
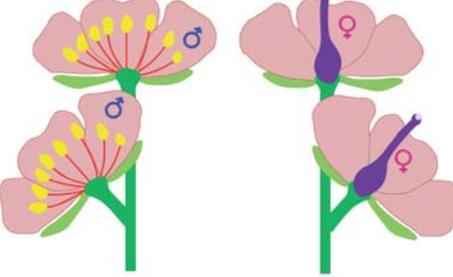
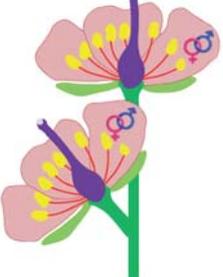
FLEURS



www.cdaf.be

La fleur est constituée par l'ensemble des organes de la reproduction sexuée et des enveloppes qui les entourent. Les fleurs peuvent être solitaires, mais elles sont le plus souvent regroupées en inflorescences.

## 1. TYPES DE FLEURS

FLEURS UNISEXUÉES	FLEURS BISEXUÉES	
<p>arbre portant fleurs mâles <b>ET</b> fleurs femelles</p>  <p>↓</p> <p><b>ESPÈCE MONOÏQUE</b></p> <p>Ex. la plupart des résineux, chêne, hêtre, charme, châtaignier, noyer...</p>	<p>arbre portant soit fleurs mâles <b>OU</b> fleurs femelles</p>  <p>↓</p> <p><b>ESPÈCE DIOÏQUE</b></p> <p>Ex. if, saule, peuplier, genévrier, houx, nerprun...</p>	<p>caractères mâles et femelles dans la même fleur</p>  <p>↓</p> <p><b>ESPÈCE HERMAPHRODITE</b></p> <p>Ex. cerisier, pommier, poirier, alisier, tilleul...</p>

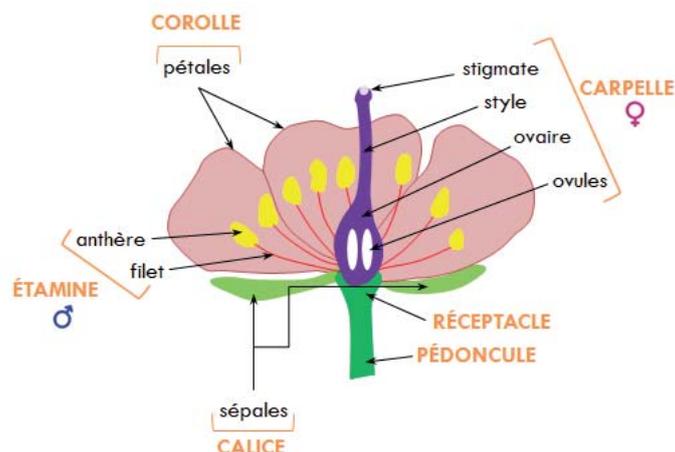
### Remarque

Les fleurs du frêne ou du houx sont par nature hermaphrodite. Suite à des problèmes liés aux aléas climatiques, ces essences peuvent devenir dioïques, soit avec des fleurs mâles ou femelles.

## 2. PARTIES DE LA FLEUR

La fleur hermaphrodite est constituée de pièces florales insérées sur un **RÉCEPTACLE FLORAL** porté par un **PÉDONCULE** :

- **CALICE** : ensemble des sépales ;
- **COROLLE** : ensemble des pétales ;
- **ANDROCÉE** : ensemble des étamines (partie mâle), qui produit le pollen ;
- **GYNÉE** : formé par l'ensemble des carpelles (partie femelle).



### 3. POLLINISATION

La plupart des arbres sont pollinisés par le **VENT**. D'autres font appel aux **INSECTES** pour leur fécondation.

**PAR LE VENT**

**ESPÈCE ANÉMOPHILE**

Ex. la plupart des résineux, chêne, châtaignier...

**PAR LES INSECTES**

**ESPÈCE ENTOMOPHILE**

Ex. tilleul, aubépine, merisier, alisier...

### 4. INFLORESCENCE

L'inflorescence définit la répartition générale des fleurs sur la tige d'une plante la manière dont les fleurs sont disposées. Cette disposition particulière permet de caractériser une espèce, un genre et même des familles entières dans certains cas.

**GRAPPE**

ensemble de fleurs pédicellées disposées selon un certain ordre sur un axe commun

Ex. robinier faux-acacia

**ÉPI**

fleurs sans pédicelle directement attachées et serrées sur la tige

Ex. châtaignier

**CHÂTON**

inflorescence souple, généralement pendante

Ex. coudrier, bouleau, aulne...

**OMBELLE**

- pédicelles floraux tous insérés au même point du pédoncule
- fleurs toutes disposées sur une même surface sphérique, ou parfois plane

Ex. sureau, cornouiller...

**CORYMBE**

- pédicelles insérés sur la tige de façon étagée (comme une grappe)
- fleurs situées dans le même plan (comme une ombelle)

Ex. érable champêtre